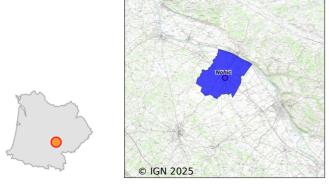
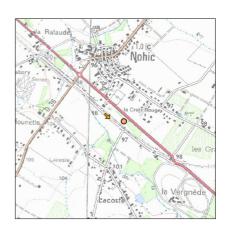


Système d'assainissement 2023 NOHIC

Réseau de type Séparatif





Station: NOHIC

Code Sandre 0582135V001

Nom du maître d'ouvrage SYNDICAT MIXTE ASSAINISSEMENT DE LA GARONNE

Nom de l'exploitant -

Date de mise en service juin 2001

Date de mise hors service

Niveau de traitement Secondaire bio (Ntk)

Capacité 800 équivalent-habitant

Charge nominale DBO5 24 Kg/j Charge nominale DCO 48 Kg/j Charge nominale MES 36 Kg/j Débit nominal temps sec 85 m3/j

Débit nominal temps pluie -

Filières EAU File 1: Filtres plantés

Filères BOUE File 1: Filtres plantés de roseaux

Filières ODEUR

Coordonnées du point de rejet

Milieu récepteur Rivière - ruisseau de la vergnède







574 644, 6 310 904 - Coordonnées établies (précision du décamètre)



Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Nohic depuis 2001

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau est équipé de 4 postes de relevage qui sont bien entretenus. Ils sont entièrement nettoyés et vidangés par un hydrocureur tous les trimestres. La télésurveillance a été installée sur le poste de relevage général. Le restaurant et le boucher sont équipés de bac à graisse (qui ont été contrôlés par la mairie). Malgré cela beaucoup de graisses sont présentes sur le réseau.

Sur le poste de relevage "lotissement Pigeonnier", depuis environ 1 an les 2 pompes ont un temps de fonctionnement très élevé. Ces 2 pompes doivent être vérifiées.

Sur le poste de relevage général "route de Villebrumier", les 2 pompes ont été changées en fin d'été 2023.

Un débitmètre sur conduite est présent en entrée de station. Sur l'année 2023, il n'a pas fonctionné correctement, ce qui n'a pas permis d'en déduire les débits moyens qui arrivent sur la station. Toutefois, les débits notés les années précédentes mettaient en évidence des entrées d'eaux claires parasites dans le réseau d'assainissement.

Une autosurveillance a été réalisée en octobre 2023. Avec 75 m3/j, la charge hydraulique entrante représente 500 équivalents habitant (identique à 2022), et la charge organique représente quant à elle un peu moins de 400 équivalents habitants, soit respectivement 62 % et 48 % de la capacité nominale de la station. Ces valeurs sont cohérentes avec la période de mesure.

Un diagnostic de réseau devrait être lancé en 2024.

Station d'épuration

L'agrandissement de la station (doublement de la capacité) a été réalisé en 2013 et mis en service en tout début d'année 2014, pour atteindre une capacité de 800 EH.

Le site est clôturé et fermé à clé. La station est bien entretenue.

Le débitmètre d'entrée n'a pas fonctionné correctement en 2023.

La chasse du 1er étage fonctionnait mal. Elle a été remplacée en décembre 2022. Toutefois, ce n'est pas le même système d'alimentation qui a été mis en place (ce n'est pas un siphon auto-amorçant mais une vanne à clapet) et donc le réservoir de chasse a très mal fonctionné sur presque toute l'année 2023. Un nouveau siphon auto-amorçant a été mis en place en fin d'année 2023, ce qui a permis d'améliorer les alimentations des casiers par bâchée.

Le compteur de bâchées du 1er étage fonctionnait mal aussi. Il a été remplacé, mais comme sur l'année 2023, les bâchées ne se déclenchaient pas correctement, il n'a pas permis de connaître les débits entrant sur la station.

La chasse du 2ème étage file 2 a aussi été réparée en décembre 2022. La chasse du 2ème étage file 1 ne fonctionnait pas correctement. Elle a été remplacée en fin d'année 2023.

Les roseaux sont bien développés et occupent la totalité de la surface des casiers. Ils sont faucardés chaque année, durant la période hivernale.

Sur la file 1 du 1er étage, des rats ont creusé des galeries. Il est important de boucher ces galeries au moment du faucardage des roseaux et de piéger les rats pour éviter qu'ils ne continuent à dégrader les filtres.

Lors des autosurveillances, en principe le prélèvement d'entrée se fait dans un seau sous la conduite d'arrivée, dans le réservoir de chasse, proportionnellement au débit d'entrée par l'intermédiaire du contact sec du débitmètre. Toutefois, en 2023, comme le débitmètre ne fonctionnait pas, le prélèvement d'entrée a été réalisé dans le regard de répartition et il a été réalisé par rapport aux bâchées par l'intermédiaire d'un détecteur de surverse. Le prélèvement de sortie se fait à l'entrée du canal de rejet. Il est asservi à un débitmètre portable installé sur le canal. Toutefois, en 2023, le canal de rejet était en charge (l'eau ne s'évacue pas correctement dans le fossé), donc le prélèvement a été proportionnel au temps.

En 2023, une autosurveillance réglementaire a été réalisée en Mars et une analyse du rejet a été réalisée en Décembre. Lors de l'autosurveillance, l'épuration est satisfaisante avec des concentrations du rejet qui respectent l'arrêté de déclaration, même si la nitrification est incomplète. Les rendements épuratoires sont excellents pour la







pollution oxydable et les matières en suspension en étant supérieurs à 90%. Le rendement sur la nitrification est correct.

Lors de l'analyse du mois de Décembre, l'épuration est juste correcte avec une nitrification insuffisante.

Le Cahier de vie du système d'assainissement est complété régulièrement ; les tests bandelettes sont effectués : Moyennes: NH4 = 20-80 mg/l; NO3 = 50-250 mg/l. Ces valeurs en ammonium (NH4) et en nitrate (NO3) ont beaucoup varié en 2023. La cause de l'augmentation en NH4 à certaines périodes de l'année est le mauvais fonctionnement des réservoirs de chasse du 1er et du 2nd étage.

MILIEU RECEPTEUR

Le rejet de la station se fait dans un fossé long de 250m, avant de rejoindre le ruisseau de Cardayre. Des mesures in-situ ainsi que des analyses en laboratoire ont été effectuées en amont et en aval du rejet de la station, sur le ruisseau de Cardayre lors de l'autosurveillance du mois de Mars.

On observe un impact sur les paramètres NH4, NO2, PT et PO4 et un déclassement de l'objectif du bon état sur le paramètre PO4.

Sous produits

Le curage des 5 lits plantés de roseaux de la file 1 (1er et 2ème étage) a permis d'évacuer en plateforme de compostage 81,86 tonnes de matières brutes de boues en 2021. A une siccité de 32%, cela représente 26,2 tonnes de Matières Sèches (MS).

En mars 2023, une mesure de hauteur de boue a été réalisée sur les 2 files du 1er étage. Les résultats sont les suivants ·

- casier 3 file 1: hauteur mini = 3 cm; maxi = 11 cm et hauteur moyenne = 6.8 cm.
- casier 1 file 2 : hauteur mini = 0 cm ; maxi = 11 cm et hauteur moyenne = 6.7 cm.

La hauteur de boue n'est pas homogène. Après le faucardage des roseaux, il est nécessaire d'étaler la boue sur toute la surface des casiers.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

| Paramètre | Pollution entrante | | | Rendement | Pollution sortante | |
|-----------|-----------------------------|----------|---------------------|-----------|-----------------------------|----------------------|
| | Charge | Capacité | Concentration | | Charge | Concentration |
| VOL | $75~\mathrm{m}3/\mathrm{j}$ | 88 % | | | $75~\mathrm{m}3/\mathrm{j}$ | |
| DBO5 | $24.8~\mathrm{Kg/j}$ | 103 % | $330~\mathrm{mg/l}$ | 98 % | $0.6~{ m Kg/j}$ | $7.7 \mathrm{mg/l}$ |
| DCO | $45~{ m Kg/j}$ | 94 % | 600 mg/l | 91 % | $4.3~{ m Kg/j}$ | 57 mg/l |
| MES | $15,8~\mathrm{Kg/j}$ | | 210 mg/l | 95 % | $0.8~{ m Kg/j}$ | 11,1 mg/l |
| NGL | $6,2~{ m Kg/j}$ | | 82 mg/l | 36 % | $3,9~{ m Kg/j}$ | $52~\mathrm{mg/l}$ |
| NTK | $6,2~{ m Kg/j}$ | | 82 mg/l | 78 % | $1,4~{ m Kg/j}$ | 18 mg/l |
| PT | $0.7~{ m Kg/j}$ | | $9.2~\mathrm{mg/l}$ | 7,2 % | $0.6~{ m Kg/j}$ | 8,5 mg/l |

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

| à la collecte des effluents | Non |
|---|-----|
| à l'atteinte des performances européennes | Non |
| à l'autosurveillance | Non |
| à l'exploitation des ouvrages | Non |
| à la production des boues | Non |
| à la vétusté | Non |
| à la destination des sous-produits | Non |







Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (http://adour-garonne.eaufrance.fr).

 $Acc\'{e}s \`{a} la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0582135V001$



